



Dettes charge social

Par **Kristelle1610**, le **04/09/2022** à **09:35**

Bonjour j ai une dette de charges sociales MSA de 22000€ et mon huissier me demande 700€ par mois j ai aussi une dette d une voiture 500€ par mois a ce jour j ai beaucoup de mal à m en sortir j ai eu un e maladie qui m a obligé à arrêter mon activité . J ai retrouvé un travail et gagne 1750 € comment puis je alléger mes remboursements merci

Par **amajuris**, le **04/09/2022** à **10:06**

bonjour,

vous devez négocier avec cet huissier.

s'il n'y a eu aucune procédure judiciaire, l'huissier agit à titre amiable et ne dispose pas de moyens de contrainte à votre égard.

vous pouvez demandr à un juge de vous accorder un délai de grâce pour payer vos dettes.

vous pouvez envisager la procédure de surendettement.

salutations

Par **Kristelle1610**, le **04/09/2022** à **10:31**

Merci de votre réponse il y a eu donc par la MSA un jugement de paiement au tribunal je n envisage pas le surrendrtement car se sont des dettes entreprise pensé vous qu il soit encore possible de faire appel à un juge pour moins de mensualités merci

Par amajuris, le **04/09/2022 à 18:14**

vous pouviez ou deviez faire appel du jugement dans le délai prévu.